

COMMUNE DE TREMBLECOURT
Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Toul
Canton Nord Tulois

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024**

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents ou représentés : 9
Conseillers votants : 8

L'an deux mil vingt-quatre, le seize novembre à dix heures, le conseil municipal de la commune de Tremblecourt, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, dans la salle polyvalente, sous la présidence du Maire, Régis FAVRET.

Le Maire certifie que la convocation du conseil a été envoyée le 05/11/2024.

Présents : Régis FAVRET, Sauveur CARPI, Cécile PICHARD, Alexandre BOHL, Hélène BOHL, Lionel DELAY, Jennifer COLARDELLE, Danièle JANNEL

Absents : a donné procuration à Régis FAVRET, Frédéric PATARD, Guillaume NOUET a donné procuration à Régis FAVRET

Mme Cécile PICHARD a été désignée comme secrétaire de séance

Objet de la délibération n° 23/24 :
DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Mme PICHARD explique au conseil que des dépenses d'investissements de 2016 à 2020 n'ont pas été inscrites à l'inventaire de la commune au numéro adéquat.

Pour régulariser, il convient d'annuler les mandats et de les réémettre.

Pour obtenir les crédits nécessaires, elle propose au conseil de valider la décision modificative n° 1 :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2151 (041) : Réseaux de voirie	47 232,60	2152 (041) : Installations de voirie	6 930,00
		2183 (041) : Matériel informatique	223,20
		231 (041) : Immobilisations corporelles en cours	40 079,40
Total Dépenses	47 232,60	Total Recettes	47 232,60

Après délibération, le conseil valide la décision modificative demandée.

Pour : 9

Contre : 0

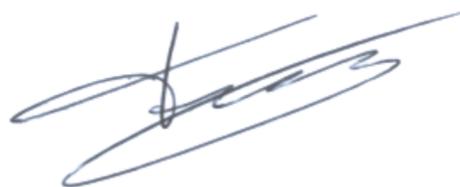
Abstention : 0

Cécile PICHARD,

Régis FAVRET,



Secrétaire



Maire

